



# CLDR DE SAINTE-ODE

## Compte-rendu de la réunion du JEUDI 29 FEVRIER 2024 Administration communale de Sainte-Ode

### PRÉSENTS :

- Membres de la CLDR : Zohra Barkat, Dany Chisogne, Arnaud Coenen, Stéphanie Gillard, François Hatert, Laurence Henrotte, Nathalie Jaumain, Sylvie Laurant, Jean-François Lecocq, Jean-Pol Misson, Brigitte Mottet, Nicole Pierlot, Pierre Pirard, Raskin Sophie, Christophe Thiry et Jean-François Winkin ;
- Fondation rurale de Wallonie : Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne.

### EXCUSÉS :

- Membres de la CLDR : Catherine Poos, Pierre-Christophe Stavaux

### BRAVO !

La réunion débute par une introduction du Bourgmestre qui se dit heureux de retrouver la CLDR après une pause de quelques mois. Pause qui a été mise à profit pour faire valider le PCDR de Sainte-Ode par le Gouvernement wallon - en date du 8 février 2024 - pour une durée de 10 ans, soit le maximum possible. Pierre Pirard remercie à nouveau la CLDR pour son travail, et en particulier Stéphanie Gillard, porte-parole de la CLDR lors de la défense du dossier devant le Pôle Aménagement du Territoire (PAT), qui a admirablement représenté la Commission et son travail. Le Bourgmestre félicite également la Fondation rurale de Wallonie dont la méthodologie participative a été épinglée positivement tant par le PAT que dans le communiqué de presse de la Ministre Tellier.

En complément à cette introduction, la FRW revient en détail sur la défense du dossier au Pôle Aménagement du Territoire et sur l'avis rendu par ce dernier le 22/12/2023. Cet avis est consultable en ligne : [www.cesewallonie.be/avis](http://www.cesewallonie.be/avis) (tapez dans le moteur de recherche : PCDR de Sainte-Ode)

### 1) APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le compte-rendu de la réunion de CLDR du 28 septembre 2023 est approuvé sans modification.

### 2) PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2023

Toute commune qui bénéficie de subsides du Développement rural est légalement tenue de rédiger annuellement un rapport qui comprend l'état d'avancement des conventions, le rapport de la CLDR, le rapport comptable et la programmation des projets à réaliser. La FRW présente ce rapport à l'assemblée.

➔ **La CLDR n'émet aucune remarque sur le rapport annuel qui peut donc être soumis à l'approbation d'un prochain Conseil communal.**

*NB : une fois approuvé par le Conseil, le rapport sera disponible sur le site internet de l'ODR.*



Laurent Raskin  
Agent relais communal  
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode  
061/21 04 51 - [laurent.raskin@sainte-ode.be](mailto:laurent.raskin@sainte-ode.be)



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne  
Agents de Développement  
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie  
084/21 98 60 - [famenne@frw.be](mailto:famenne@frw.be)

### 3) SUIVI DU PCDR 2024-2034

Le Gouvernement wallon a approuvé le nouveau PCDR pour une durée de 10 ans. 10 années durant lesquelles la commune peut solliciter des conventions auprès du « Développement rural » (DR) pour obtenir des subsides afin de concrétiser les projets matériels du PCDR. La procédure d'octroi des subsides est complexe et prend un certain temps. Néanmoins, le PCDR a recensé également des projets immatériels qui demandent davantage d'investissement humain que financier, mais qui contribuent tout autant à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants de la commune.

1<sup>ère</sup> demande de convention « DR » - « Création d'espaces de loisirs extérieurs dans les villages » : la Ministre de la Ruralité examine les demandes de convention deux fois par an, en avril et en octobre. Le PCDR ayant été approuvé par le Gouvernement le 8 février et malgré le fait que nous ayons anticipé au maximum les procédures administratives préalables, nous n'avons pas pu introduire la demande de convention dans les temps en raison de délais anticipés exceptionnellement au 15 février vu l'année électorale 2024. → **La demande de convention pour les « espaces de convivialité dans les villages » sera donc introduite pour la session d'octobre.**

Action/projet immatériel « Mise en place d'un Groupe Nature » : une introduction à la mise en place de ce Groupe Nature s'est déroulée le 16 octobre 2023 lors de la conférence relative à l'agroforesterie. 4 personnes se sont portées candidates pour faire partie du GT (groupe de travail) Nature. Le « recrutement » de membres s'est poursuivi notamment lors de la distribution des arbres et au final, une dizaine de personnes sont intéressées. À ces citoyens s'ajoutent des personnes ressources/experts issus de structures transcommunales environnementales (Contrat de Rivière Ourthe, Parc naturel des deux Ourthes, Natagora, DNF, GAL Nov'Ardenne, Grande Forêt de Saint-Hubert, etc.). La base est donc actuellement suffisamment cohérente et solide pour envisager une réunion de travail. Celle-ci est programmée le jeudi 19 mars et une visite de terrain est envisagée en juin. → **Si vous souhaitez rejoindre ce groupe, merci d'en faire part à la FRW.**

→ *Étant donné que la CLDR va se mobiliser sur la communication autour du PCDR, aucun autre projet immatériel n'est mis en route pour le moment.*

### 4) COMMUNICATION SUR LE PCDR

Le nouveau PCDR de Sainte-Ode est bien sûr le livre de chevet des élus et de la CLDR mais il appartient également à l'ensemble des habitants qui ont participé de près ou de loin à son élaboration.

Les agents de développement proposent un exercice de créativité autour de la question : **comment communiquer sur le PCDR auprès du grand public ? Les objectifs recherchés sont de fêter ce nouveau PCDR, faciliter son appropriation par le plus grand nombre de citoyens et les embarquer pour qu'ils soient actifs dans la mise en œuvre des projets et actions.**

Méthode :

Par équipe de 4 personnes, les membres de la CLDR sont invités à produire la plus longue chaîne d'idées. Le but étant de récolter le plus d'idées possible sur post-it, pas forcément les meilleures. Après 10 minutes de récolte d'idées en sous-groupe, la FRW compare les longueurs de chaînes de post-it. Chaque chaîne comprend en moyenne 15 propositions : bravo ! Chaque équipe est alors conviée à sélectionner ses meilleures idées (maximum 3), à les affiner afin de les présenter à l'ensemble des



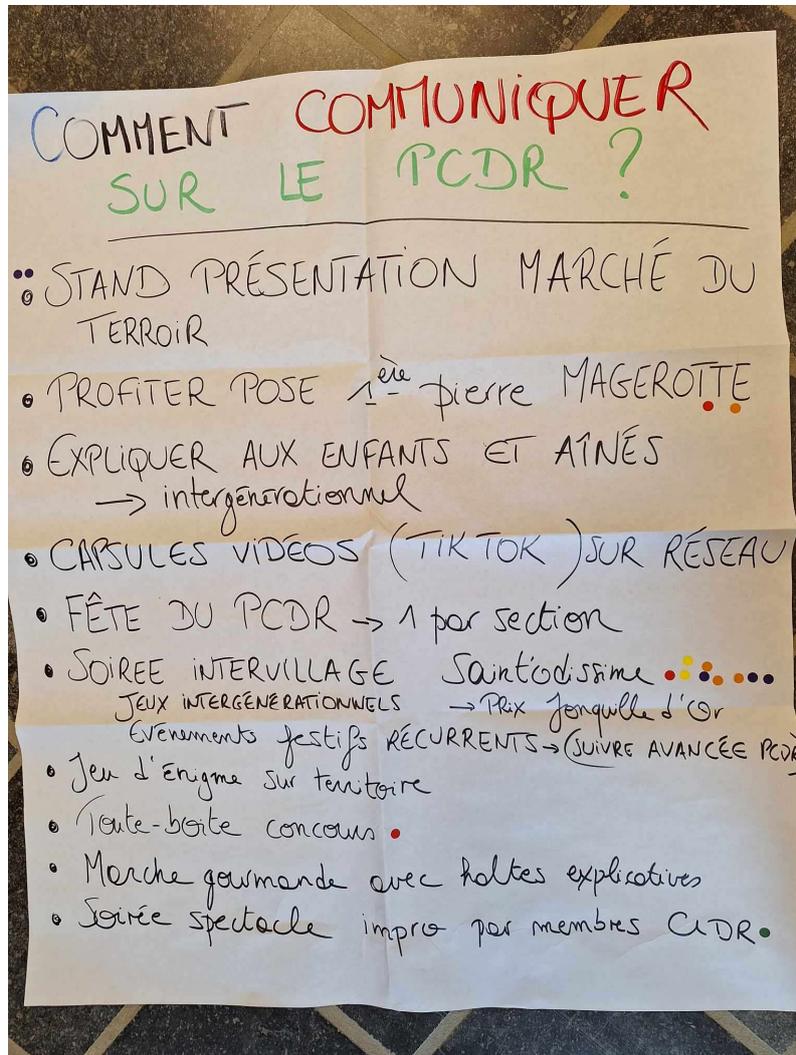
Laurent Raskin  
Agent relais communal  
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode  
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne  
Agents de Développement  
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie  
084/21 98 60 - famenne@frw.be

membres de la CLDR. Les meilleures propositions des sous-groupes sont reprises sur une affiche et chaque membre est enfin invité à venir apposer une gommette au regard de son idée favorite.

Voici la liste des meilleures idées retenues par les sous-groupes et proposées en plénière ainsi que le résultat du vote par gommette :



➔ Les agents de la FRW félicitent les membres de la CLDR pour cette production d'idées massive et créative et proposent d'obtenir l'aval du Collège sur les grandes lignes de l'événement de communication envisagé avant de poursuivre la préparation.

## 5) DIVERS

Il y a actuellement de nombreuses possibilités à exploiter pour obtenir des financements dans différents domaines. La FRW dresse un aperçu des principaux appels à projets en cours.



Laurent Raskin  
Agent relais communal  
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode  
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne  
Agents de Développement  
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie  
084/21 98 60 - famenne@frw.be

### a) Vis mon village

La Fondation Roi Baudouin lance à nouveau son nouvel appel à projets « Vis mon village », destiné à soutenir les habitants qui veulent réaliser un projet concret pour/dans leur village.

Les projets soutenus porteront sur :

- La vie en communauté (organiser des activités conviviales...);
- La solidarité (entraide mutuelle, échange de services...);
- Les contacts (journal du village, site web du village, local communautaire...);
- La conservation ou la création d'activités culturelles (spectacle de quartier, relance de cercles divers...);
- L'amélioration du cadre de vie (entretien de petits jardins, éléments de paysage, plaines de jeux, espaces verts, lieux de rencontre...).

Les projets peuvent être introduits par des habitants du village associés de manière formelle ou informelle, des associations ou des organisations travaillant au niveau local. Les projets portés par une commune, un CPAS ou un service communal (PCS, ...) ne sont pas éligibles.

Soutien financier : 5.000 euros maximum. Appel ouvert jusqu'au 27/03/2024 (candidature à rentrer exclusivement via le site web de la FRB). Personne de contact : Delphine Saudoyer 02/549.02.59 [saudoyer.d@kbs-frb.be](mailto:saudoyer.d@kbs-frb.be). Lien utile : <https://kbs-frb.be/fr/vis-mon-village-6>.

### b) Générationnaires solidaires

Cet appel a pour but de soutenir des projets qui valorisent le lien social entre les générations et qui améliorent différents aspects de la vie quotidienne.

Les projets doivent être introduits par :

- Des collectifs de citoyens, associés de manière formelle ou informelle ;
- Des associations, organisations travaillant au niveau local et/ou régional (maisons de jeunes, AMO, maisons de repos, mouvements de jeunesse...);
- Des écoles primaires, secondaires, de l'enseignement supérieur et/ou universitaire.

Critères de sélection : l'équipe de projet implique des jeunes ; le projet fait participer activement des habitants ; le projet porte des valeurs de solidarité par des retombées concrètes ; le projet a un caractère innovant ; il répond à un besoin crucial insatisfait ; le projet est réaliste, durable, répliquable.

Soutien : sélection en deux phases. Au terme de la procédure, trois associations lauréates recevront un financement (prix « Générationnaires solidaires » : 10.000€ - Prix « coup de cœur » : 5.000€ - prix « coup de pouce » : 5.000€), de même que trois écoles lauréates (prix spéciaux de 500€). Les trois associations recevront en outre un soutien de la part de la Fondation Roi Baudouin, sous la forme d'un accompagnement personnalisé pendant un an.

Appel ouvert jusqu'au 14 mars. Infos complémentaires : [www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2024](http://www.generations-solidaires.be/appel-a-projets-2024)

### c) Création de communautés d'énergie renouvelable et/ou citoyenne

Afin de concrétiser les premières communautés d'énergie et de capitaliser sur leur expérience pour de futures initiatives, la Wallonie lance un appel à projets d'un montant de 7 millions d'euros.



Laurent Raskin  
Agent relais communal  
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode  
061/21 04 51 - [laurent.raskin@sainte-ode.be](mailto:laurent.raskin@sainte-ode.be)



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne  
Agents de Développement  
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie  
084/21 98 60 - [famenne@frw.be](mailto:famenne@frw.be)

L'appel s'adresse aux personnes morales du secteur privé et public, ayant au moins un siège d'activités en Région wallonne (la communauté doit bien entendu se situer sur le territoire wallon).

Deux catégories de projets sont distinguées :

- Unique : projet mené par une communauté en émergence, visant son propre développement ;
- Multiple : projet visant à soutenir la création de plusieurs communautés (au minimum 3).

L'ambition du Gouvernement est de soutenir 15 projets uniques et 15 projets de la catégorie multiple.

Soutien financier : il n'y a pas de montant prédéfini. C'est au candidat à proposer et motiver le soutien nécessaire, sur base de coûts éligibles. Attention : l'appel n'intervient pas dans les coûts d'investissement énergétique.

Clôture de l'appel le 15/03/2024 à 12h00 (dossier à envoyer sur l'adresse mail [appel.communautes.energie@spw.wallonie.be](mailto:appel.communautes.energie@spw.wallonie.be)). Les lauréats disposeront de 3 ans pour réaliser les travaux et prestations aboutissant à la création de communautés d'énergie au plus tard le 30/11/2027. Plus d'infos : <https://energie.wallonie.be/fr/appel-a-projets-pour-soutenir-le-partage-d-electricite-par-la-creation-de-communautes-d-energies-renouvelables-et-ou-cit.html?IDC=10539>

#### **d) Candidature GAL Nov'Ardenne sélectionnée**

Le GAL (groupe d'action locale) Nov'Ardenne qui rassemble les communes de Libramont, Libin, Saint-Hubert, Tenneville et Sainte-Ode autour de projets de développement en commun a été retenu pour la nouvelle programmation européenne LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) 2024-2027. Il dispose donc d'une enveloppe d'1 700 000€ pour concrétiser ses fiches-projets issues des propositions des citoyens. Les principales thématiques sur lesquelles l'équipe du GAL va se concentrer sont les suivantes : produits locaux, agroécologie et biodiversité, économie, liens sociaux, et - en coopération avec d'autres GAL – développement d'une filière osier et gestion différenciée des sapins de Noël.

**PROCHAINES REUNIONS : 21/03 – 25/04 – 23/05**

**Merci à toutes et tous de votre participation !**

*Pour la Fondation rurale de Wallonie,*

Pierre-Emmanuel GILLARD et Séverine SCHONNE



Laurent Raskin  
Agent relais communal  
Rue des Trois-Ponts, 46 6680 Sainte-Ode  
061/21 04 51 - laurent.raskin@sainte-ode.be



Pierre-Emmanuel Gillard et Séverine Schonne  
Agents de Développement  
Rue des Tilleuls, 1E 6900 Marloie  
084/21 98 60 - [famenne@frw.be](mailto:famenne@frw.be)